

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Valérie De Bue, Ministre de la Fonction publique,
de l'Informatique, de la Simplification administrative,
en charge des allocations familiales, du Tourisme,
du Patrimoine et de la Sécurité routière, concernant
Les nouveaux phares de type LED

Madame la Ministre,

Les nouveaux phares de type LED consomment moins d'énergie que les halogènes mais seraient trop éblouissants, ce qui impacterait la sécurité routière. Madame la Ministre, avez-vous entendu parler de cette problématique? Quelle est la situation en Wallonie? Une étude à ce sujet existe-t-elle?

Je vous remercie.

Réponse de la Ministre De Bue:

Le sondage d'opinion d'un panel de 2.061 automobilistes anglais a révélé que 6 automobilistes sur 10 pensent que les phares des véhicules modernes sont si brillants qu'ils risquent de causer des accidents à d'autres automobilistes. Les deux tiers de ces automobilistes disent même qu'ils sont régulièrement éblouis par les phares qui approchent.

Vu le principe de marché unique en Europe, les normes techniques et l'homologation des véhicules, équipements et accessoires sont traités au niveau européen. La situation est donc identique dans toute l'Europe. Par ailleurs, les normes « anti-éblouissement » ou de répartition lumineuse sont identiques pour tous les types de phares.

Les phares des véhicules sont conçus et testés de manière à assurer qu'ils équilibrent la nécessité d'être suffisamment lumineux pour éclairer la route tout en limitant la probabilité d'affecter la vision des autres usagers de la route. De manière simplifiée, on peut dire qu'il n'y a pas de faisceau lumineux au-dessus de l'horizontale du côté gauche afin de ne pas éblouir les conducteurs venant de face.

Cependant, le maintien du bon réglage des phares est naturellement important. Si les phares sont déréglés ou en présence de dos d'âne, l'impact en matière d'éblouissement des autres conducteurs peut être dommageable. Malheureusement, les risques d'éblouissement s'accroissent avec l'âge. Une sensibilité des usagers à l'évolution de leur capacité visuelle avec l'âge fait partie des actions de l'AWSR.

C'est d'autant plus important que l'éblouissement par le soleil, assez bas dans le ciel en cette période hivernale, est un facteur non négligeable de gênes et de risques d'accidents.